

APERÇU DES ADJECTIFS DE RELATION DANS LES NOUVELLES GRAMMAIRES :  
CONTINUITÉ OU INNOVATION?

Nuria Rodríguez Pedreira  
*Universidade de Santiago de Compostela*

**L**E CHOIX DE NOTRE contribution repose sur un article récent de Forsgren, intitulé «Un classique revisité : la place de l'adjectif épithète», qui a retenu notre attention tout d'abord pour l'intérêt que nous portons nous-même aux adjectifs, en particulier aux adjectifs de relation auxquels l'auteur fait référence à plusieurs reprises, et d'autre part pour la méthode essentiellement descriptive qui y est adoptée. En effet, l'auteur passe en revue les différentes perspectives sur la place de l'adjectif épithète, après avoir examiné les théories les plus récentes apparues dans les grammaires pédagogiques et les études spécialisées.

L'idée nous est venue d'utiliser le même procédé d'analyse et de l'appliquer au seul adjectif de relation, dans l'intention d'obtenir de nouvelles données permettant d'éclaircir ce sujet.

1. PERSPECTIVE DES OUVRAGES TRADITIONNELS

Dans l'état actuel de la recherche sur l'adjectif relationnel, il est communément admis que la tradition grammaticale ne réserve qu'une place sommaire à cette classe particulière d'adjectifs, à laquelle ne sont attribuées en principe que quelques caractéristiques syntaxiques, vraisemblablement distinctives. Nous pensons que celles-ci masquent la réalité des faits pour tout chercheur désireux de faire une étude rigoureuse sur ce type d'adjectifs. En outre, les caractéristiques sémantiques que les grammaires traditionnelles attribuent à l'adjectif de relation ne sont dans la plupart des cas qu'ébauchées, de façon souvent incohérente, sans qu'aucun développement théorique ait pallié cette lacune.

L'on voit pourtant apparaître de nombreux travaux qui mettent en évidence leur complexité sémantique, voire pragmatique, dans une dimension communi-

cative du langage. Actuellement, l'adjectif de relation occupe une place non négligeable dans bon nombre de grammaires et ouvrages de linguistique, ce qui nous a poussée à analyser les théories proposées dans le cadre de la nouvelle approche communicative. Nous serons ainsi en mesure de vérifier si les observations relevées dans les ouvrages pédagogiques de récente parution marquent une continuité ou, au contraire, une rupture par rapport à la tradition grammaticale.

Mais avant d'entrer dans le vif de notre sujet, rappelons brièvement les principales caractéristiques que les anciennes grammaires françaises assignent à l'adjectif relationnel.

La plupart des grammaires n'attribuent à l'adjectif de relation que certaines particularités au sein de la classe des adjectifs qualificatifs, sans jamais parvenir à se prononcer catégoriquement là-dessus.

En effet, aucun ouvrage n'envisage d'établir une classification des adjectifs en *adjectifs qualificatifs* et *adjectifs relationnels*, justifiant cette éventuelle division par les traits spécifiques de ces derniers. Il semble que cette prise de position des grammairiens tienne à la confusion régnante lors de la délimitation des adjectifs qui caractérisent (ou qualifient) et de ceux qui déterminent. Il en résulte souvent des propos contradictoires dans la définition de la *caractérisation* (ou *qualification*) : «Du point de vue sémantique, l'espèce nominale se trouve ainsi limitée en *extension*, donc *déterminée*<sup>1</sup>» (Galichet 1971: 124).

Il en va de même de la *détermination* : «Elles [les fonctions de détermination] constituent des sortes de coordonnées permettant de limiter en *extension* et en *compréhension*<sup>2</sup> les espèces auxquelles elles s'appliquent [...]» (Galichet 1971: 131).

Toujours est-il que les deux concepts sont mêlés au point que dans sa définition de la fonction de *caractérisation*, l'auteur emploie le mot «déterminé», ce qui conduit forcément à l'équivoque, à moins qu'il ne faille distinguer *détermination* vs *déterminé*, ce qui n'aurait aucune justification à nos yeux.

D'autre part, bon nombre de grammairiens ne formulent à l'égard des adjectifs de relation que des déclarations vagues dans lesquelles ils signalent leur tendance à exprimer une *relation* plus qu'une *qualité*. On en trouve la confirmation dans les approches grammaticales traditionnelles qui proposent une définition sémantique de l'adjectif telle que celle-ci : «Du point de vue *sémantique*, l'adjectif exprime une *qualité* ou une *relation* [...]» (Baylon et Fabre 1978: 44) ou cette autre constatation parallèle concernant l'adjectif de relation comme : «[l'adjectif de relation] marque non pas une QUALITÉ, mais une RELATION» (Chevalier 1964: 190).

Mais cette caractéristique sémantique attribuée à l'adjectif de relation est trop ambiguë pour permettre d'envisager une division entre *relationnels* et *qualificatifs*.

Le deuxième critère susceptible d'opérer une distinction au sein de la classe des adjectifs est l'équivalence de l'adjectif relationnel et du complément déterminatif du nom, domaine qui, de l'avis quasi unanime des linguistes<sup>3</sup>, relève de la syntaxe.

1. C'est nous qui soulignons.

2. C'est nous qui soulignons.

3. Sur ce point cf., entre autres, Grevisse (1993: 525 et ss.) et Le Bidois (1967: 87-90), lequel mêle les deux critères, syntaxique et sémantique, lorsqu'il dénomme *épithètes de catégorie* ou *épithètes de définition* les adjectifs relationnels. Cette appellation n'est d'ailleurs fondée que sur le caractère restrictif de l'adjectif relationnel, ce qui nous semble relever du domaine sémantique plutôt que de la syntaxe.

Certains théoriciens défendent le caractère unitaire, voire composé, des syntagmes nominaux relationnels, un trait qui n'est en aucun cas distinctif puisqu'il ne s'applique qu'à un groupe réduit d'adjectifs en fonction des substantifs qui les précèdent, tels que *boîte cranienne* ou *étoile polaire*<sup>4</sup>. Nous pensons qu'il en est de même pour les adjectifs communément appelés *qualificatifs simples*, qui sont susceptibles de former des unités lexicales, pour peu qu'ils soient rapportés à un substantif approprié : *peau rouge, feu rouge, numéro vert* (d'appel gratuit), *carte bleue, carte orange* (facilitant les transports en commun), *haricots verts, système nerveux*, etc.

L'unicité des syntagmes relationnels est mise en évidence par les grammairiens structuralistes et traitée de façon spécialement rigoureuse par Martinet, qui considère les adjectifs de relation comme un *type* particulier d'adjectifs au sein de la classe générale des adjectifs qualificatifs.

Au terme de ce survol des grammaires pédagogiques, nous dirons que ces théories présentent de nombreuses lacunes, dans la mesure où la confusion entre *qualification* et *détermination* entraîne souvent un classement équivoque des adjectifs, auquel contribue un mélange de critères (syntaxique, sémantique et morphologique) lors de la délimitation des adjectifs de relation.

Quelles que soient les circonstances, cet état de choses<sup>5</sup> a poussé les grammairiens à n'accorder à l'adjectif de relation qu'une valeur déterminative<sup>6</sup> lorsque celui-ci exprime une relation –il peut alors être l'équivalent d'un syntagme prépositionnel– et une valeur qualitative quand il dénote une qualité, ce qui l'apparente aux adjectifs qualificatifs ordinaires.

Cependant, ces grammairiens ne vont pas plus loin dans leur analyse et l'adjectif de relation figure aux côtés des adjectifs qualificatifs.

Nous pensons au contraire que le statut particulier de l'adjectif de relation, qui ne peut être remis en question aujourd'hui, mérite que l'on procède à un nouveau classement plus rigoureux des adjectifs, en y séparant les *qualificatifs* et les *relationnels*.

Nous présentons ci-dessous un compendium des observations faites par les nouvelles grammaires<sup>7</sup> sur les adjectifs qui nous occupent, afin de vérifier s'il y a un changement de perspective ou une continuité dans la théorisation des derniers ouvrages apparus.

4. Exemples relevés chez Bally (1950: 97).

5. Auquel il faut ajouter la confusion entre *relation* et *détermination* (cf. à ce sujet l'article *la détermination* dans Bonnard 1971) et toute une terminologie qui, loin de résoudre le problème, a poussé davantage à l'équivoque. Il en est ainsi des fonctions d'*identification* de *spécification*, ainsi que de la notion de *sous-catégorisation* que certains grammairiens appliquent à l'adjectif relationnel. Aucun auteur ne cherche à dire si ces fonctions relèvent du domaine de la *détermination* ou de la *qualification*.

6. Le terme *déterminatif* est à entendre comme l'aptitude de l'adjectif relationnel à modifier le substantif auquel il se rapporte, pour constituer une classe d'objets opposable à une autre classe de la même espèce, comme *énergie solaire / nucléaire, élections municipales / cantonales / présidentielles*, etc.

7. Par *nouvelles grammaires* il faut entendre les ouvrages grammaticaux de récente parution, c'est-à-dire ceux qui ont été publiés au cours de ces dernières années. La plupart de ces pédagogues plaident en faveur d'autres approches qui annoncent visiblement une certaine innovation théorique.

## 2. LES NOUVELLES GRAMMAIRES ET L'ADJECTIF DE RELATION

Les conceptions méthodologiques de la linguistique moderne ont forcément modifié la structure d'un certain nombre d'ouvrages et imposé une adaptation des définitions proposées.

Contrairement à la tradition grammaticale, Charaudeau met en oeuvre une méthode fondée sur la division en *fonctions sémantiques*, consacrant à la qualification et aux procédés d'adjectivation le chapitre 8, dans lequel il traite sur un pied d'égalité adjectifs, adverbes et propositions. Les torts qu'il attribue aux grammaires normatives sont de mêler des critères de forme et de sens, de traiter à part l'adjectif et les propositions relatives, attributives, etc. qui appartiennent, tout comme l'adjectif, au domaine de la qualification, de ne consacrer *stricto sensu* aucune section à la qualification et de rassembler dans un même chapitre les adjectifs qualificatifs et les adjectifs déterminants, ce qui relève selon lui d'une incohérence sémantique.

Pour pallier ces erreurs, et étant donné qu'il fonde sa méthode d'analyse sur une division fonctionnelle, Charaudeau situe l'adjectif de relation au sein de la fonction sémantique de *qualification*, dans laquelle il regroupe les rôles de *caractérisation* et de *définition*. La *qualification* est décrite par lui, «[...] comme un processus qui consiste à *attribuer* une *propriété* à un *être* (...) en incluant celui-ci dans un nouveau sous-ensemble» (Charaudeau 1992 : 326), en fonction de l'intention du sujet parlant.

Les adjectifs appartiennent au processus de *qualification des êtres*, c'est-à-dire que, selon cet auteur, une propriété (appelée le *qualifiant*) identifie l'«être» (dénommé le qualifié) au moyen d'*états qualitatifs* dont il souligne la *définition* et la *caractérisation*. Le premier type qualifie l'être, tout en opérant une classification, le deuxième attribue à l'être une qualité *inhérente* ou *circonstancielle* (passagère) ou bien il le qualifie à travers des éléments externes. Quant à l'adjectif relationnel proprement dit, Charaudeau tient compte de la distinction, proposée par certaines grammaires traditionnelles, entre les adjectifs qui indiquent une *qualité* et ceux qui établissent une *relation* puisque, selon ses propres mots : «*Ce fut un discours présidentiel*», c'est attribuer à «discours» une caractéristique qui s'opposera, par exemple, à 'ministériel'» (Charaudeau 1992: 324). Cependant, cette différence ne paraît pas justifier pour lui une éventuelle sous-classification de l'adjectif de relation dans la classe des adjectifs qualificatifs :

S'il est vrai que parfois les *propriétés* sont issues de certaines relations que l'*être* entretient avec d'autres *êtres*, *lieux* ou *processus*, il est difficile d'en faire une sous-classe, car c'est précisément ainsi que l'expérience humaine construit ces propriétés (Charaudeau 1992: 38 rem.).

La raison en est que Charaudeau fonde son principe théorique et méthodologique sur la dimension communicative du langage, concrètement sur l'activité d'énonciation du sujet parlant, ce qui le pousse à inclure parmi les *propriétés* plusieurs domaines dont celui de la *perception des activités humaines*. Aussi les actions et les faits deviennent-ils des propriétés, ainsi qu'il l'affirme dans la citation suivante :

Les *actions* et les *faits* qui se produisent régulièrement dans certains lieux sont susceptibles de devenir des *propriétés* : un plat qui se fait dans une région particulière de France deviendra «un plat **régional**» ; un discours prononcé par un président deviendra «le discours **présidentiel**» ; si X a effectué un voyage en Afrique, on pourra lui demander qu'il «raconte son voyage **africain**» ; enfin, de quelqu'un qui se comporte comme Socrate, on pourra dire qu'il a «une attitude **socratique**» (Charaudeau 1992: 39).

En somme, le bien-fondé de sa théorie tient aux différents modes de qualification, basés sur les divers degrés «d'intégration sémantique» de l'adjectif. C'est ainsi que le syntagme *le discours présidentiel* caractérise une action («le discours prononcé par le président») tandis que *un discours intéressant* est perçu selon l'effet produit auprès d'autrui «un discours qui étonne, fascine les gens».

S'il parle à plusieurs reprises des oppositions et des changements de sens établis entre ces deux modes de qualification, tels que un *souvenir d'enfance* et une *réaction enfantine*, *l'entrée du théâtre* et une *entrée théâtrale*<sup>8</sup>, Charaudeau n'accorde explicitement aucun rôle sémantique aux adjectifs de relation ; mais tout laisse à penser qu'ils relèvent de la *caractérisation interne* puisque tel est le rôle qu'il attribue à l'adjectif épithète. Ce rôle considère la propriété comme étroitement liée à *l'être*, alors que le rôle sémantique de *définition* du nom est véhiculé par l'attribut et décrit la propriété comme une composante de *l'être*.

Quoi qu'il en soit, ce linguiste est novateur car il prend en compte les différents effets de sens produits par le locuteur en fonction de ses intentions, ce qui implique que les adjectifs (dont l'adjectif de relation) sont traités d'après ces intentions et abordés du point de vue du sens.

La grammaire de Riegel, Pellat et Rioul est, à notre avis, plus complète car elle combine les apports de la grammaire traditionnelle et les acquis de la linguistique contemporaine. Cet éclectisme méthodologique est illustré par la présence d'une terminologie grammaticale officielle –on conserve notamment la dénomination d'adjectifs relationnels<sup>9</sup>–, par la prise en compte de certains aspects ayant trait à la norme et par la place accordée au sens et à la grammaire communicative (étude des marques de l'énonciation, des expressions référentielles, etc.) en privilégiant l'aspect formel et proprement linguistique des énoncés. Il en résulte que l'adjectif relationnel est traité dans le chapitre de «l'adjectif et le groupe adjectival» dans la mesure où Riegel, Pellat et Rioul proposent une division en catégories morpho-syntaxiques, conçue surtout à des fins pédagogiques.

Les premières observations sur l'adjectif relationnel ont lieu dans le chapitre des modificateurs du nom, où sont abordés les types de relations sémantiques et l'aspect référentiel du nom. L'explication fournie nous paraît intéressante pour sa clarté et son intégration des propriétés énonciatives. Deux types de relations sont envisagés : un *rapport déterminatif (restrictif ou sélectif)* lorsque le modificateur

8. Exemples tirés de Charaudeau (1992: 334).

9. Charaudeau ne fait en aucun cas appel à la désignation d'*adjectif de relation*.

est nécessaire à l'identification du référent –les auteurs donnent comme exemple *On a volé la voiture présidentielle*– et un *rapport explicatif* (ou *descriptif*) quand il peut être supprimé, dans la mesure où il ne restreint pas l'extension du nom.

Cette première constatation semble raisonnable puisqu'elle illustre de façon convaincante l'opposition traditionnelle entre adjectifs *déterminatifs* et adjectifs *explicatifs*, fondée sur des critères purement sémantiques. Il est vrai que la phrase *On a volé la voiture présidentielle* n'équivaut pas à *On a volé la voiture*. Dans le premier cas, il s'agit d'un référent particulier, d'un sous-ensemble à l'intérieur de l'ensemble des voitures, tandis que dans le deuxième cas cette valeur d'identification est absente et le référent n'est plus le même.

D'autre part, nous sommes tout à fait d'accord avec Forsgren lorsqu'il critique l'opposition que Riegel, Pellat et Rioul proposent à la p. 181 de leur ouvrage, entre facteurs «catégoriels» et facteurs «sémantiques».

La distinction entre adjectifs «relationnels» et adjectifs «qualificatifs» est bien entendu de nature *sémantique* elle aussi. Bien plus, elle est à considérer comme une dénomination commode de ce qui est en réalité une opposition *fonctionnelle* entre deux valeurs sémantiques assez radicalement différentes. Comme RPR [Riegel, Pellat et Rioul] le constate eux-mêmes ailleurs (ch. VIII: 1), certains «relationnels» sont guettés par une «transposition» en «qualificatifs». Voilà pourquoi il me semblerait plus juste de parler d'adjectifs «dénominaux» (terme morphologique), le plus souvent employés en fonction relationnelle, mais susceptibles parfois d'une fonction qualificative (Forsgren 1997: 116).

Une autre remarque de Riegel, Pellat et Rioul que nous nous permettons de contester est leur description de l'épithète, en l'occurrence quand ils déclarent que «la caractérisation au moyen de l'épithète (...) contribue à la construction d'une expression descriptive» (Riegel, Pellat et Rioul 1994: 180). Cette constatation a un caractère trop généralisant et risquerait de conduire à l'équivoque, puisque le lecteur pourrait se voir forcé de l'associer au rapport *explicatif* (ou *descriptif*) véhiculé par un certain nombre d'adjectifs épithètes.

Mais c'est dans le chapitre de la classe de l'adjectif que l'adjectif relationnel occupe une place importante (cf. p. 357). On y décrit adjectifs qualificatifs d'un côté et adjectifs relationnels de l'autre, en leur accordant des caractéristiques syntaxiques, sémantiques et pragmatiques. Aucune mention n'est faite au sujet de l'appartenance ou de la non-appartenance des adjectifs de relation à la classe des adjectifs qualificatifs, du moins explicitement, mais tout laisse à penser qu'ils occupent une place à part au sein de l'ensemble des adjectifs qualificatifs. Ainsi, les propriétés syntaxiques, sémantiques et pragmatiques que Riegel, Pellat et Rioul attribuent à l'adjectif qualificatif<sup>10</sup> diffèrent de celles de l'adjectif relationnel. Mis à part un certain nombre de propriétés syntaxiques énumérées à plusieurs reprises par la grammaire traditionnelle, que l'adjectif de relation ne possède pas<sup>11</sup>, sont mentionnés le sémantisme du nom recteur, la non-équivalence des adjectifs rela-

10. Cf. à cet égard Riegel, Pellat et Rioul (1994: 355-356).

11. À l'exception d'exemples précis ou de cas de figure qui apparaissent dans la prose journalistique (cf. notamment Forsgren 1997: 117) par souci de produire un effet stylistique et emphatique.

tionnels et des noms de propriété<sup>12</sup> et la conversion des adjectifs relationnels en adjectifs qualificatifs<sup>13</sup>.

La citation ci-contre plaide en faveur de ces caractéristiques :

Le suffixe *-ier*, par exemple, sert à renvoyer à une relation déterminée pragmatiquement avec le référent de la base (p. ex., *une résidence princière* = où demeure un prince) ou aux caractéristiques non moins pragmatiquement associées aux objets qui vérifient cette relation (p. ex., *une résidence princière* = digne d'un prince = luxueuse) (Riegel, Pellat et Rioul 1994: 544).

En résumé, nous dirons que l'avantage de cette grammaire est de reprendre toutes les observations traditionnelles formulées autour de l'adjectif relationnel et d'avoir su les concilier avec les nouveaux apports de la linguistique contemporaine, le tout dans un souci de clarté permanent.

Wilmet, dans sa *Grammaire critique du français*, fait une étude du sens sans négliger l'aspect formel. Il fonde sa théorie linguistique sur une combinaison des principes de la linguistique générale et des études spécialisées.

Comme les grammaires précédentes, Wilmet critique l'incohérence des approches traditionnelles lors de la classification des adjectifs en *adjectifs qualificatifs* et *adjectifs déterminatifs*.

Une autre notion susceptible de critique est celle de *déterminant*, qui s'oppose, à partir du distributionnalisme, à l'étiquette d'*adjectif*, malentendu terminologique que Wilmet explique de la façon suivante :

*Déterminant* s'oppose dorénavant à *adjectif* : nul terme supérieur ne les coiffe plus. Cette paire en vogue a l'inconvénient non négligeable de sous-entendre qu'un *déterminant* ne serait pas «adjectif» (au sens étymologique d'une «addition» au nom) et qu'un *adjectif* ne «déterminerait» pas le nom, soit, littéralement, qu'il ne lui prescrirait aucun «terme», aucune «limite» (Wilmet 1997: 107).

Après avoir décrit, très justement, la source de cette terminologie peu adéquate<sup>14</sup>, Wilmet défend une théorie qui regroupe sous le nom d'*adjectif* les articles, les adjectifs qualificatifs et les adjectifs déterminatifs de la tradition scolaire. Il préfère à l'appellation de *fonction épithète* celle de *fonction déterminative* vs *fonction attribut*. C'est au sein de la *fonction déterminative* que ce linguiste place les adjectifs de relation et les autres *déterminants*<sup>15</sup>. Il en résulte trois types de

12. Un contre-exemple à cette observation est illustré par le cas de figure suivant : *paternel* → *apaternalisme* (Riegel, Pellat et Rioul 1994: 544).

13. Ce que confirme la citation suivante :

[les adjectifs relationnels] se transposent aisément dans la catégorie des adjectifs qualificatifs pour dénoter les propriétés pragmatiquement associées au nom dont ils sont dérivés : l'écriture d'un adulte peut être qualifiée de *scolaire* (elle ressemble à celle d'un élève) et il n'est pas besoin d'être père pour éprouver un sentiment *paternel* (Riegel, Pellat et Rioul 1994: 357).

14. L. Bloomfield est à l'origine de cette désignation insuffisamment précise. Pour une description détaillée, cf. Wilmet (1997: 107-108).

15. Wilmet traite sur un pied d'égalité tous les adjectifs traditionnels (déterminatifs et qualificatifs) y compris l'article, en les regroupant sous l'étiquette de *déterminants*. Pour lui, les déterminants sont susceptibles de remplir une fonction déterminative en restreignant l'*extension* ou l'*extensité* de substantif auquel ils s'appliquent.

déterminants : les quantifiants, les caractérisants et les quantifiants-caractérisants, qui partagent les catégories du nom (genre et nombre) et *l'extension médiate de l'adjectif*.

En effet, les uns restreignent *l'extension*<sup>16</sup> du nom auquel ils se rapportent en opérant un sous-ensemble à l'intérieur d'un ensemble<sup>17</sup> (les caractérisants), les autres agissent sur *l'extensité*<sup>18</sup> du substantif en décrivant les *éléments* d'un ensemble (les quantifiants).

Dans la mesure où ce classement nous semble cohérent, du moins d'un point de vue fonctionnel, nous allons nous efforcer de vérifier ce qu'il en est exactement de l'adjectif de relation.

D'après la théorie de Wilmet, l'adjectif relationnel est, comme le reste des adjectifs qualificatifs ordinaires, un déterminant qui assume une fonction déterminative, notamment une *caractérisation* du nom déterminé ; autrement dit, il situe tous les adjectifs qualificatifs traditionnels à un même niveau d'analyse.

L'avantage de ce classement est d'adopter l'étiquette de *caractérisants* au lieu de *qualificatifs* et de les inclure au sein de la fonction déterminative<sup>19</sup> ; son défaut est de n'y introduire aucune subdivision fondée sur des critères sémantiques au sein de la classe des *caractérisants stricts*. En d'autres termes, il faut regretter que Wilmet ne consacre pas de sous-chapitre aux adjectifs de relation, auxquels il ne paraît pas attacher une grande importance. Nous pensons qu'il aurait eu intérêt à leur reconnaître des caractères stables ou un statut spécial, afin de les placer dans une sous-catégorie différente.

Quoi qu'il en soit, Wilmet traite sur un pied d'égalité les adjectifs relationnels et les autres adjectifs qualificatifs en les regroupant dans les *caractérisants stricts*. Les *compléments déterminatifs* font également partie de ce groupe, comme *le châteaueu de ma Mère*<sup>20</sup>. Les premiers sont des caractérisants directs (*globe terrestre, ballon rouge*<sup>21</sup>, etc.), les seconds des caractérisants indirects. C'est justement à ce propos que Wilmet consacre quelques lignes aux adjectifs dénominaux en soulignant que ceux-ci sont comparables aux compléments du nom. Il en est ainsi de *tour Cycliste, carte Routière, crédit Agricole, accent Marseillais, contestation Estudiantine*, etc., qui correspondent à «à vélo», «des routes», «pour l'agriculture», «de Marseille», «des étudiants<sup>22</sup>» (Wilmet 1997: 205-206).

Mis à part cette observation, Wilmet ne souligne à l'égard de l'adjectif de relation aucune autre particularité digne d'intérêt.

16. Soit «l'ensemble des objets du monde auxquels un nom est applicable» (Wilmet 1997: 104).

17. La même idée ensembliste est proposée par Riegel, Pellat et Rioul dans leur définition du *rapport déterminatif*. Rappelons, à ce propos, l'énoncé *On a volé la voiture présidentielle*.

18. Soit «la quantité d'objets du monde auxquels un nom est appliqué» (Wilmet 1997: 105).

19. Tous les adjectifs sont ainsi *déterminants*, à ne pas confondre avec *déterminatifs*. Cette théorie est proche de la nôtre mais elle en diffère en ce que nous conservons la terminologie traditionnelle de *déterminatif* (à la place de déterminant), pour ne l'appliquer qu'aux seuls adjectifs qualificatifs traditionnels.

20. Cas de figure emprunté à Wilmet (1997: 189).

21. Exemples que nous avons relevés dans Wilmet (1997).

22. Sur ce point, cf. dans le chapitre de l'adjectif (Wilmet 1997: 95) d'autres cas de figure illustratifs du même phénomène, tels que *muscle Cardiaque* («du cœur»), *globe Terrestre* («de la terre»), *carie Dentaire* («aux dents»), *tribu Africaine* («d'Afrique/en Afrique»).



Une grammaire plus modeste, mais non moins importante par son contenu, est celle de Denis et Sancier-Chateau. Cet ouvrage présente les concepts linguistiques par ordre alphabétique, permettant ainsi une consultation rapide et efficace des points essentiels. En outre, cette grammaire comme les précédentes est éclectique en ce qu'elle combine tradition (grammaire descriptive et analyse en catégories et fonctions) et modernité (grammaire communicative et concepts linguistiques plus modernes). Pour l'analyse des différentes catégories grammaticales, Denis et Sancier-Chateau retiennent le cadre de la *Phrase* dans lequel elles traitent les parties du discours, les fonctions syntaxiques, les modalités d'énonciation, etc.

Ce n'est qu'après l'étude formelle (définition et description d'une notion, comportement syntaxique...) d'un concept que sont examinés ses divers effets de sens. Voyons ce qu'il en est des adjectifs relationnels.

Contrairement à Wilmet, Denis et Sancier-Chateau excluent la catégorie grammaticale du *déterminant* de celle de l'adjectif, en d'autres termes, elles séparent les traditionnels adjectifs non qualificatifs (démonstratifs, possessifs...) des adjectifs qualificatifs, pour des raisons d'ordre distributionnel.

L'adjectif de relation est ainsi traité dans la rubrique de l'*adjectif*. Tout comme Riegel, Pellat et Rioul, cet ouvrage consacre un sous-chapitre à l'analyse de ce type d'adjectifs, en postulant une opposition entre la catégorie sémantique de l'adjectif qualificatif et celle de l'adjectif de relation. Cette séparation tient aux différentes fonctions sémantiques et syntaxiques qui sont reconnues à l'un et à l'autre, comme on le voit dans l'affirmation suivante :

Tandis que l'adjectif qualificatif exprime une *propriété intrinsèque* du nom qu'il précise, l'adjectif de relation met en rapport *deux notions distinctes* ; aussi peut-on le paraphraser par un groupe nominal prépositionnel :

ex.: *un arrêté ministériel* (= du Ministre).

L'adjectif de relation constitue donc une classe à part (Denis/Sancier-Chateau 1994 : I.B. *adjectif*).

En effet, Denis et Sancier-Chateau placent l'adjectif de relation dans la catégorie des adjectifs classifiants en signalant que *l'adjectif de relation entre en effet dans la catégorie des classifiants* (I.B. *adjectif*), opinion que nous partageons sans réserve. Lorsque l'adjectif relationnel cesse d'être classifiant, il devient un adjectif qualificatif ordinaire, à travers une caractérisation subjective du nom, tel que dans l'exemple *la garde royale* (classifiant) vs *un festin royal* (non-classifiant). L'inverse est également possible dans la mesure où certains qualificatifs sont des adjectifs classifiants, comme *la table ronde*, *une robe noire* (classifiant) vs *de noirs desseins* (non-classifiant)<sup>23</sup>.

La définition de la classe des *adjectifs classifiants* est d'ordre sémantico-référentiel puisque l'on considère qu'ils désignent une propriété objective en établissant un sous-ensemble référentiel à l'intérieur d'un ensemble, indépendamment de la situation d'énonciation.

En plus de ces propriétés, cette grammaire n'oublie pas de mentionner l'équivalence entre les adjectifs de relation et les compléments du nom et le caractère quasi lexicalisé d'un certain nombre de syntagmes nominaux, tels que *une fièvre aphteuse* vs *une fièvre typhoïde*, qui sont des maladies spécialisées.

23. Exemples recueillis dans Denis et Sancier-Chateau (1994: I.A. *adjectif*).

Finalement, l'ouvrage de Le Goffic s'applique à analyser tous les types de phrases et leurs problèmes d'énonciation et d'interprétation, d'où son originalité. En effet, il ne s'agit pas d'une grammaire formelle au sens strict, mais d'une étude communicative de l'énonciation à travers des exemples de la conversation quotidienne, de la presse et du langage littéraire. Dans cet ouvrage, l'auteur oppose *déterminants* et *adjectifs* d'après leurs propriétés distributionnelles et syntaxiques, de sorte que seul l'adjectif qualificatif est susceptible d'être un constituant de phrase.

De même, il fait référence aux adjectifs ethniques qui marquent l'origine, analysant leurs diverses interprétations et leurs changements de sens lorsqu'ils sont intégrés dans des constructions transitives ou comparatives. Ainsi, nous pensons que l'étude de phrases telles que *il faut acheter français*, *Paul est très français moyen* ou *ça me plairait de manger vietnamien, pour changer!*<sup>24</sup> méritent de retenir notre attention.

Nous voudrions, pour conclure, rappeler que l'ambition de tous ces grammairiens est de se rapprocher des principaux acquis de la linguistique moderne en les intégrant à l'analyse traditionnelle. À notre avis, les ouvrages de Riegel, Pellat et Rioul et de Denis et Sancier-Chateau sont ceux qui ont le mieux réussi à concilier tradition et modernité et à présenter une vision partiellement renouvelée de l'adjectif de relation. Bien qu'elle se réclame à la fois des approches traditionnelles et de la linguistique moderne, nous pensons que la grammaire de Charaudeau, comme celle de Wilmet et de Le Goffic, s'éloigne de la tradition en présentant une théorie assez novatrice dont l'originalité semble résider davantage dans sa méthode d'analyse que dans les observations apportées sur les adjectifs de relation.

Il y a donc en même temps continuité et innovation dans la prise de position des nouvelles grammaires.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BALLY, CH. (1950): *Linguistique générale et linguistique française*. Berne: Francke (1<sup>ère</sup> éd. 1932).
- BAYLÓN, CH. et P. FABRE (1978): *Grammaire systématique de la langue française. Avec des travaux pratiques d'application et leurs corrigés*. Paris: Nathan (1<sup>ère</sup> éd. 1973).
- BONNARD, H. (1971): «L'adjectif». *Grand Larousse de la langue française*, I, article encyclopédique de Grammaire et Linguistique.
- CHARAUDEAU, P. (1992): *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris: Hachette.
- CHEVALIER, J.-C. et alii (1964): *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris: Larousse.

24. Tous ces exemples ont été tirés de l'ouvrage de Le Goffic (1993).

- CHEVALIER, J.-C. (1994): *Histoire de la Grammaire française*. Paris: PUF.
- DELOMIER, D. (1980): «La place de l'adjectif en français : bilan des points de vue et théories du XX<sup>ème</sup> siècle». *Cahiers de Lexicologie* 37, 5-24.
- DENIS, D., A. SANCIER-CHATEAU (1994): *Grammaire du français*. Paris: Librairie Générale française.
- FORSGREN, M. (1997): «Un classique revisité : la place de l'adjectif épithète» dans KLEIBER, G. et M. RIEGEL (éds): *Les formes du sens. Études de linguistique française médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*. Louvain-la-neuve: Duculot, 115-126.
- GALICHET, G. (1971): *Grammaire structurale du français moderne*. Paris: Hatier (1<sup>ère</sup> éd. 1967).
- GREVISSE, M. et A. GOOSSE (1993): *Le bon usage. Grammaire française*. Paris-Gembloux: Duculot (13<sup>ème</sup> éd. refondue par André Goosse).
- LE BIDOIS, G. et R. LE BIDOIS (1967): *Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques*. Vol 2, 2<sup>ème</sup> éd. revue et complétée. Paris: A&J. Picard et Cie.
- LE GOFFIC, P. (1993): *Grammaire de la phrase française*. Paris: Hachette.
- RIEGEL, M., J.-CH. PELLAT et R. RIOUL (1994): *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF.
- WILMET, M. (1997): *Grammaire critique du français*. Paris: Hachette.

